



PRÉFET DE LA HAUTE- SAÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vesoul, le 14 septembre 2023

Transition écologique | Aide exceptionnelle de l'État pour soutenir les Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) dans les territoires.

Face à l'impact de la crise sanitaire et dans un contexte économique marqué par une hausse des prix de l'énergie, les autorités organisatrices de la mobilité sont confrontées à des difficultés de financement.

Dans ces circonstances exceptionnelles, l'État a décidé d'apporter un soutien financier global de 100 millions d'euros aux Autorités Organisatrices de la Mobilité (hors Île-de-France), pour préserver l'offre de transports en commun, au cœur de la transition écologique.

L'État apporte ainsi son soutien financier en Haute-Saône à :

- La communauté d'agglomération de Vesoul pour un montant de 30 795€
- La communauté de communes de Terres de Saône pour un montant de 2 487€
- La communauté de communes du Pays d'Héricourt pour un montant de 11 788€

**Bureau de la Représentation de l'État
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12

Mél : pref-communication@haute-saone.gouv.fr

1 rue de la préfecture
70 000 VESOUL

www.haute-saone.gouv.fr

@Prefet70

